une croix de 25 pieds de haut, comme un monument de la première visite d'un évêque dans ce lieu écarté. M. Gaulin. chargé de bénir cette croix, en prit occasion d'adresser aux habitants réunis sur la place un petit discours en leur langue, adapté à la circonstance, qui fut écouté avec beaucoup d'attention et de respect. C'était le jeudi vers midi. Le vent devenait bon : capitaine Forêt pressait l'embarquement, et ne consentit qu'avec peine à ce que l'on prît le temps nécessaire pour réhabiliter deux mariages irrégulièrement contractés. Enfin les missionnaires s'éloignèrent de Menadou, édifiés des traces de religion qu'ils y avaient trouvées, et persuadés que cette petite chrétienté pouvait devenir excellente, si elle était cultivée. C'est à quoi l'évêque de Québec a pourvu dès cette campagne, en commissionnant un prêtre pour la visiter désormais tous les ans, en obtenant du gouvernement deux cents acres de terre au profit de la chapelle à venir, et du missionnaire qui y serait établi par la suite.

La Lively remit à la voile entre trois à quatre heures de l'après-midi et fit une assez bonne route, quoique désagréable par la pluie et ensuite par le calme. Cependant il y avait déjà onze lieues de faites avant la fin du jour. La baie de Miray, le Cap Mordienne, Cow-Bay, Flint Island ou Pierre-à-Fusil (petite isle ou rocher qui n'a de remarquable que d'avoir été graduellement divisée en deux par l'eau de la mer) et Indian Bay, nommée l'Indienne par les français, avaient successivement disparu. La nuit nous surprit à la Pointe-Basse. C'est l'entrée du havre de Sidney, autrefois nommé par les Anglais Spanish Harbour, et par les Français, l'Espagnole. Or l'Espagnole, l'Indienne et Menadou, auxquels il faut ajouter la Baie Sainte-Anne et Néganish, deux postes situés au nord et à une distance assez considérable des trois premiers, étaient avec Louisbourg les seuls établissements que les Français eussent dans l'Isle du Cap-Breton, avant sa conquête. Il y en avait un autre à Saint-Pierre dont il sera parlé en son lieu. (A suiv:e.)

La France actuelle jugée par les Peaux-Rouges

Combes dégoûte les sauvages eux-mêmes, (disait la Libre Parole du 12 août.) Qu'on en juge :